

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Administration de Salbutamol (Ventolin) en nébulisation en présence de dyspnée.		NUMÉRO : 9.03
		DATE : Octobre 2011
		RÉVISÉE :
PROFESSIONNELS VISÉS	Inhalothérapeutes	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à initier des mesures thérapeutiques.	Non

PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Inhalothérapeutes

CLIENTÈLES VISÉES

- Les usagers, adultes, **hospitalisés ou hébergés.**

UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- Le CHRDL
- Le Centre d'hébergement Parphilia-Ferland

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.
- Mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance.

1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Administration d'un bronchodilatateur pour une amélioration rapide de la condition respiratoire de l'utilisateur.
- Éviter une détérioration de l'état clinique de l'utilisateur.

2. CONDITIONS D'INITIATION

- **En l'absence d'ordonnance individuelle d'un bronchodilatateur de courte action au dossier.**
- À l'auscultation pulmonaire, présence de ronchi, de sibilants ou d'une diminution du murmure vésiculaire pouvant répondre à l'action d'un bronchodilatateur.
- Présences de signes cliniques de dyspnée.

3. ORDONNANCE

- Salbutamol (**Ventolin**) 2,5 mg (0,5 mL) dilué dans NaCl 0,9% 2 mL pour un volume total de 2,5 mL pour **1 dose** en nébulisation
- **Aviser le médecin traitant**

4. CONDITIONS D'APPLICATION

4.1. Indications

- Signes de rétrécissement des voies aériennes :
 - Ronchi
 - Sibilants
 - Diminution du murmure vésiculaire
- Signes cliniques de dyspnée :
 - Tachypnée
 - Tirage
 - Allongement du temps expiratoire
 - Désaturation

4.2. Contre-indications

- Fréquence cardiaque > 120/min
- Allergie ou intolérance connue au Salbutamol

5. MÉTHODES

5.1. Précautions et directives

- N.A.

5.2. Procédures

- Selon les techniques en vigueur et le matériel utilisé.

5.3. Éléments de surveillance

- Auscultation pulmonaire
- Saturométrie
- Fréquence respiratoire et cardiaque

5.4. Complications

- Tachycardie et arythmies
- Aggravation de l'état respiratoire de l'utilisateur

5.5. Limites d'application

- Aviser le médecin, **le plus tôt possible**, de la mise en application de l'ordonnance collective.

6. SOURCES

- Consensus des signataires
- *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques*, 2010

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE :

Administration de Salbutamol (**Ventolin**) en nébulisation en présence de dyspnée.

NUMÉRO : 9.03

DATE : Octobre 2011

RÉVISÉE :

Chef du département de médecine hospitalière :

Date : 10-2-11

Raymond Thibodeau
Dr Raymond Thibodeau

Chef du service de pneumologie :

Date : 01 JAN 2012

Bonavuth Pek
Dr Bonavuth Pek

Chef du département de médecine spécialisée :

Date : 17/4/2011

Isabelle Létourneau
Dr Isabelle Létourneau

Chef du département de chirurgie :

Date : 2012/2/2

Michel Dunberry
Dr Michel Dunberry

Chef de département du PALV :

Date : 12/2/12

Johanne Asselin
Dr Johanne Asselin

Chef du département d'obstétrique-gynécologie :

Date : 11/11/01

Daniel Langlois
Dr Daniel Langlois

Chef du département de pharmacie :

Date : 18/11/2011

Guybaine Ladouceur
Guybaine Ladouceur

Directeur des services multidisciplinaires :

Date : 29-11-2011

Jean-Yves Tremblay
Jean-Yves Tremblay

Adoptée par le CMDP :

Date : 2012/3/15

Suzanne Olivier
Suzanne Olivier secrétaire